

CENTRE DE LOISIRS

L'INCLUSION AU CŒUR DES CENTRES DE LOISIRS DE LA CCPLL

Février / mars 2026

Depuis près de trois ans, la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne (CCPLL) s'engage résolument en faveur de l'inclusion au sein de ses Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). En partenariat avec la CAF du Lot, des espaces inclusifs ont été aménagés au sein de l'ALSH Troll de Bouille et de l'ALSH de Limogne-en-Quercy.

Des espaces refuges pour tous les enfants

Concrètement, ces espaces se composent d'une cabane-igloo et d'un matériel adapté – jeux, balles anti-stress et autres outils sensoriels – offrant aux enfants la possibilité de s'isoler temporairement du groupe lorsqu'ils en ressentent le besoin. Loin d'être réservés aux seuls enfants porteurs de handicap, ces lieux bénéficient à l'ensemble des jeunes accueillis et contribuent à garantir un accueil de qualité pour tous.

Des équipes formées tout au long de l'année.

Pour donner leur plein sens à ces espaces, les équipes d'animation s'engagent dans un processus de formation continue. En 2026, un cycle de cinq sessions a ainsi été mis en place en collaboration avec le Pôle Ressource Handicap du Lot (PRH46).

Les premières séances ont déjà eu lieu

Le 27 février, les professionnels (animateurs des centres de loisirs de Lalbenque et Limogne-en-Quercy, directeurs adjoints et directeur/trice) ont travaillé sur la question fondamentale « C'est quoi l'inclusion pour moi, c'est quoi l'inclusion pour nous ? », posant ainsi des bases communes et une définition partagée du handicap.

Le 31 mars, la thématique « Qu'est-ce qu'un fonctionnement inclusif ? » a permis aux animateurs d'interroger leurs pratiques professionnelles et le fonctionnement global de leurs structures, en faisant le lien entre théorie et terrain.

Le 5 mai, la session sera consacrée à « la gestion de la crise » qui fournira aux équipes des outils concrets, à travers des mises en situation, pour mieux identifier les signes précurseurs et adapter leur réponse.

Les deux dernières sessions seront programmées en fonction des besoins exprimés par les équipes, témoignant d'une démarche ancrée dans la réalité du terrain.



UN CHAR DE CARNAVAL HAUT EN COULEURS RÉALISÉ PAR LES ENFANTS DU CENTRE DE LOISIRS DE LIMOGNE-EN-QUERCY

Mars 2026

Dans le cadre du grand carnaval de Limogne-en-Quercy, les enfants de l'ALSH ont fait preuve d'une grande créativité en concevant un char original et plein de fantaisie. Cette année, ils ont choisi de mettre à l'honneur un animal bien connu pour son attrait pour les objets brillants : la pie.

Paillettes, éléments scintillants et décorations éclatantes composent ce char qui s'inscrit parfaitement dans l'esprit festif du carnaval local. Tout au long de sa réalisation, les enfants ont participé activement, mêlant bricolage, rires et esprit d'équipe.



Ce projet a surtout été l'occasion d'un véritable travail de collaboration entre les enfants de tous âges et l'équipe d'animation dans une ambiance joyeuse.

Chacun a pu apporter sa contribution, partager ses idées. Les organisateurs saluent l'implication des enfants ainsi que l'engagement de l'équipe d'animation, qui ont su faire de cette initiative un vrai projet de cohésion haut en couleurs !



©Freepik



©Freepik_Rawpixel

SOIRÉE COMPTAGE DE RAPACES NOCTURNES

Avril 2026

Vendredi 3 avril, parents et adolescents se sont réunis à Lalbenque pour une soirée placée sous le signe de la convivialité et de la découverte. Proposée par l'Espace Jeunesse, cette animation s'inscrivait dans un projet plus large mené par la médiathèque intercommunale intitulé "CO-HABITER, notre vie en colocation avec les animaux".

Dans une ambiance chaleureuse, la soirée a favorisé de nombreux échanges entre familles et encadrants, notamment autour du fonctionnement de l'espace jeunesse et de ses actions.



Le temps fort de la rencontre a été consacré à un comptage de rapaces nocturnes. Répartis en petits groupes sur 2 circuits sur territoire, Escamps/Cremps et Lalbenque/Vaylats, les participants sont partis à l'écoute de la nuit. Une expérience réussie, puisque plusieurs groupes ont pu entendre ces oiseaux discrets et même voir voler une chouette hulotte au-dessus de leur tête !

Toutes et tous en ont eu le souffle coupé !

Une soirée à la fois enrichissante et fort sympathique, qui a su allier sensibilisation à la nature et lien entre générations.



©Freepik_erik-karits-2093459

LE NUMÉRIQUE EN ACTION AVEC L'ASSOCIATION CONCOTS'ANIM : DES ATELIERS POUR GAGNER EN AUTONOMIE !

Mars 2026

Dans le cadre de l'action « Le Club Numérique Itinérant », portée par une volonté de rendre le numérique accessible à tous et de favoriser le lien social sur le territoire, des temps d'accompagnement collectifs sont proposés aux habitants.

Pensé comme un espace convivial d'échange, d'entraide et de découverte, ce dispositif vise à permettre à chacun, quel que soit son niveau, de mieux s'approprier les outils numériques tout en rompant l'isolement.

C'est dans cette dynamique que s'inscrivent les ateliers numériques proposés aux adhérents de l'association Concots'Anim, qui offrent un cadre régulier et adapté pour apprendre, partager et progresser ensemble.

Les ateliers numériques rythment les lundis après-midi avec un rendez-vous hebdomadaire réunissant deux groupes de huit participants aux niveaux variés. Ce format permet à chacun de progresser à son rythme, dans une ambiance conviviale où les échanges et l'entraide sont encouragés.

Les contenus des ateliers s'adaptent à la progression des participants et aux thématiques choisies collectivement. L'objectif est d'acquérir des bases solides dans l'utilisation des outils numériques tout en développant un regard critique face aux usages et aux problématiques rencontrées sur Internet ou avec ses équipements.

Chaque séance alterne entre apprentissages, exercices pratiques et temps de prévention, accompagnés de conseils concrets sur les bonnes pratiques. Des supports sont également remis aux participants afin de leur permettre de poursuivre l'apprentissage à domicile, renforçant ainsi leur autonomie.



GRAND MÉNAGE NUMÉRIQUE : UN ATELIER UTILE ET RESPONSABLE À LALBENQUE

Mars 2026

Dans le cadre du Digital Cleanup Day 2026, qui s'est déroulé du 16 au 22 mars 2026, un atelier pratique intitulé « Nettoyez et boostez votre smartphone ! » a été organisé le jeudi 19 mars 2026 à l'Espace Numérique de la Maison communautaire de Lalbenque.

Pendant 1h30, 9 participants, tous niveaux confondus, ont pris part à ce moment d'échange et d'apprentissage autour des bonnes pratiques numériques. L'objectif : aider chacun à mieux comprendre son smartphone

et à adopter des gestes simples pour en améliorer les performances... tout en réduisant son impact environnemental.

Un diaporama pédagogique a été projeté pour sensibiliser les participants aux enjeux du numérique responsable et à l'éco-responsabilité au quotidien. Cet apport théorique a permis de mieux comprendre l'impact du stockage de données et de l'usage des appareils numériques sur l'environnement.

Les participants ont ensuite pu passer à la pratique, accompagnés pas à pas, pour paramétrer leur équipement et gérer leurs applications. Cet atelier a permis d'apprendre à libérer de l'espace, améliorer les performances de son smartphone, sécuriser ses données et adopter des pratiques numériques plus durables.

À l'issue de l'atelier, chacun est reparti satisfait, avec un guide pratique pour poursuivre le nettoyage et adopter les bons réflexes sur le long terme.

Un atelier concret, convivial et utile, qui a su allier numérique et écologie, et qui pourrait bien inspirer de futures initiatives au sein du territoire !



©Freepik

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Avril 2026

Les obligations légales de débroussaillage (OLD) s'appliquent à tout le territoire du Lot, un département particulièrement boisé puisque 50% de sa surface est forestière.

Le débroussaillage consiste en des opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de protéger sa famille, ses biens, de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies, et de faciliter l'accès aux pompiers. Il s'agit d'assurer une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal et de créer une ceinture de sécurité autour de son habitation face aux feux de forêt et de végétation.

En zone rurale, Le débroussaillage incombe à celui qui crée le risque, c'est-à-dire à tout propriétaire de constructions, chantiers ou installations de toute nature, situé à moins de 200 m des massifs forestiers identifiés à risque. Le débroussaillage se fait sur un rayon de 50 mètres autour de la construction.

En zone urbaine, pour les propriétaires de parcelles, construites ou non en zone urbaine (zone U) du PLUi, le débroussaillage se fait sur l'ensemble de la surface de ces parcelles.

Attention, l'objectif n'est pas de faire disparaître l'état boisé des parcelles par du défrichage, ni d'effectuer des coupes rases ! Il s'agit simplement de débroussailler les strates basses de végétation, les herbes sèches, les ronces, les buissons, les broussailles, qui sont des combustibles puissants pouvant propager le feu aux cimes des arbres.



**MIEUX SE PROTÉGER
CONTRE LES INCENDIES
DANS LE LOT**

Les Obligations Légales de
Débroussaillage (OLD)



Pour en savoir plus sur le périmètre des OLD et sur le type de végétation à entretenir,
[cliquez ici](#)

Pour savoir si l'on se situe à moins de 200 mètres d'un massif forestier identifié à risques,
[cliquez ici](#)

Avril 2026

Jeudi 23 avril : la Médiathèque Intercommunale à Lalbenque a accueilli la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) pour un atelier de construction de nichours à oiseaux. Les enfants des centres de loisirs de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne ont mis la main à la pâte pour fabriquer treize abris en bois qui seront installés dans les deux ALSH respectivement à Limogne-en-Quercy et à Lalbenque.

L'intervenante de la LPO leur a fait découvrir les spécificités de nidification des différents oiseaux : à chaque espèce son nichour ! Toujours dans le cadre de la programmation « CO-HABITER : notre vie en colocation avec les animaux », en partenariat avec la Bibliothèque Départementale du Lot, les services intercommunaux des médiathèques et de la transition écologique proposeront les 20 et 30 mai prochains deux balades découvertes de la faune locale, avec la LPO.

Informations : 05 65 24 22 56.



©Romain THOMAS

Un tarier des près



©Romain THOMAS

Un geai des chênes

CONCOURS PHOTO : NOS CHEMINS SE RENCONTRÈRENT

Avril - mai 2026

Les médiathèques intercommunales à Lalbenque et Limogne-en-Quercy organisent leur deuxième concours photo !

Photographiez un animal sauvage qui s'est approché de vous dans votre jardin ou au détour d'un sentier. Mammifères curieux, oiseaux gourmands ou insectes affairés, ouvrez vos yeux et vos oreilles et immortalisez cette rencontre unique.

Du 1^{er} avril au 23 mai : envoyez votre photo par mail à mediatheque@ccpll.fr (une seule photo par personne).

Les huit plus beaux clichés gagneront le privilège d'être exposés cet été dans les médiathèques intercommunales ! Dans le cadre de la programmation "CO-HABITER : notre vie en colocation avec les animaux" proposée ce printemps dans les médiathèques intercommunales.

Informations : 05 65 24 22 56



©Romain THOMAS



©Romain THOMAS